Adopté par le Conseil de Faculté du 03/04/2018
Adopté par le conseil de collège DSPEG du 15/05/2018

2ème année de Master - Mention « Droit public »
Parcours « Droit de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2022-2028

Version du 02/07/2018

			Volume horaire de l'année (h) :				356,00
Premier semestre	Volume horaire du semestre :			167,00	h	ECTS :	30
Matières	*Organisation pédagogique*		*Barème*			*Examen terminal*	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires - Droit de l'urbanisme							
UE 1.1.1 - Droit de l'urbanisme				100	10	Ecrit	5h00
¤ Planification urbaine		25,00					
¤ Permis de construire		15,00					
¤ Environnement, urbanisme et développement durable		10,00					
¤ Protection du patrimoine architectural		15,00					
¤ Droit pénal de l'urbanisme		10,00					
UE 1.1.2 : Séminaire de contentieux de l'urbanisme		10,00	50		5		
UE obligatoires - Droit de la construction							
UE 1.2.1 - Droit de la construction				100	10	Ecrit	5h00
¤ Les acteurs de la construction		10,00					
¤ Sociétés de construction		10,00					
¤ Opérations de construction		15,00					
¤ Vente en état futur d'achèvement		10,00					
¤ Opérations de lotissement		12,00					
¤ Responsabilité et assurances		15,00					
UE 1.2.2 : Séminaire de contentieux de la construction		10,00	50		5		
UE Formation continue *							
UE 1.3.1 Actualisation des connaissances		15,00	10		1		
UE 1.3.2 Méthodologie	10,00		10		1		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
Total du semestre sur	300	Capitalisation du semestre à partir de				150	points
Compétences facultatives*							
Stage facultatif				10	1	Rapport de stage	

Deuxième semestre	Volume horaire du semestre :			189,00	h	ECTS :	30
Matières	*Organisation pédagogique*		*Barème*			*Examen terminal*	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires - Droit de l'aménagement							
UE 2.1 - Droit de l'aménagement			30	70	10	Oral	
¤ Urbanisme opérationnel		20,00					
¤ Montage de contrats administratifs complexes		15,00					
¤ Travaux publics et commande publique		15,00					
¤ Politique sociale du logement		10,00					
¤ Urbanisme commercial		10,00					
¤ Séminaire de gestion de projet d'aménagement		10,00					
UE obligatoires - Droit de l'immobilier							
UE 2.2.1 - Droit de l'immobilier				80	8	Ecrit	2h00
¤ Baux		20,00					
¤ Avant-contrat et acte de vente		5,00					
¤ Promotion immobilière		10,00					
¤ Statut de la copropriété		15,00					
¤ Fiscalité de l'immobilier		20,00					
¤ Economie de l'immobilier		9,00					
¤ Séminaire de défiscalisation immobilière		10,00					
UE 2.2.2 : Stage 3 à 6 mois (rapport de stage) ou Mémoire				100	10	Soutenance	
UE optionnelles - *Langue*							
1 UE à choisir parmi les 3 suivantes :							
UE 2.3.1 : Anglais		20,00	20		2		
UE 2.3.2 : Allemand		20,00	20		2		
UE 2.3.3 : Espagnol		20,00	20		2		
Points Bonus Atelier Clinique du droit (de 1 à 10) à rajouter au total du semestre**							
Points Bonus Colloque AJUCA (de 1 à 10) à rajouter au total du semestre**							
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
Total du semestre sur	300	Capitalisation du semestre à partir de				150	points
Compétences facultatives*							
Stage facultatif				10	1	Rapport de stage	

** les notes et les résultats de l'UE Formation continue ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.*
*** les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidument cette action tout au long de l'année.*